

Édito : l'Assemblée générale

Le 17 juin, personnes accompagnées, salariés et administrateurs de l'APSI se sont réunis dans les jardins de la Direction générale pour évoquer les temps forts de l'année et partager un moment convivial. Barbecue, cocktails, échanges, rires, danse et musique étaient au rendez-vous.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour leur bonne humeur, et tout particulièrement les jeunes de l'ITEP pour la préparation des desserts et l'équipe du service technique pour la gestion du barbecue.



Actualités



L'APSI remporte un appel à projet pour la création d'un nouveau service

L'ARS et le Conseil départemental nous ont fait confiance pour porter la création d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) sur le territoire. Rattaché au pôle des Foyers d'accueil médicalisés, le **SAMSAH Chrysalide** accompagnera des personnes en situation de handicap sur leurs différents lieux de vie, avec l'appui d'une vingtaine de professionnels.

N'hésitez pas à diffuser largement auprès de votre réseau les offres d'emploi liées à la création de ce service, ou à nous faire savoir si vous êtes intéressé pour rejoindre cette aventure, qui devrait débuter à compter du mois de **janvier 2026**.

Deuxième journée d'intégration des nouveaux salariés



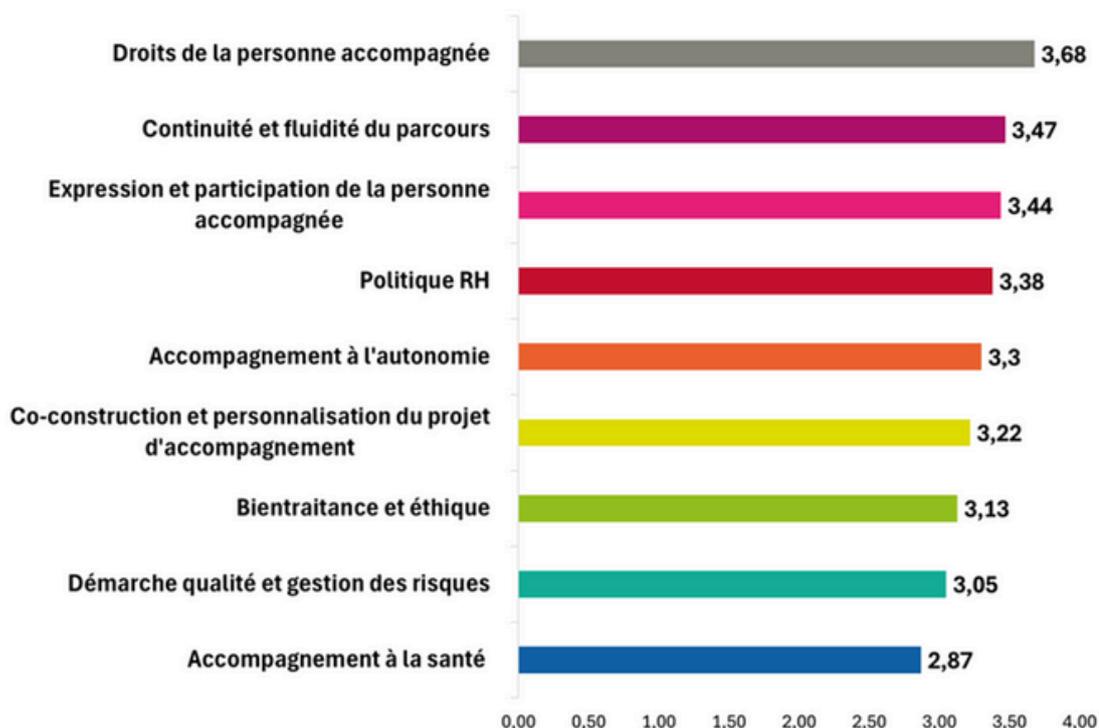
La deuxième journée d'intégration des nouveaux salariés s'est tenue à la Direction générale le 17 juin 2025. L'organisation de ces rencontres permet aux professionnels qui nous rejoignent **d'échanger entre eux et de mieux connaître l'environnement dans lequel ils vont évoluer** : les différents services supports du siège, les établissements et services de l'association, les outils à leur disposition, etc. La reprise de ces journées s'ancre plus largement dans le cadre de la **démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)** portée par l'association.

Encore bienvenue à toutes et tous !

Evaluation externe : une réussite !

Le premier semestre 2025 a été marqué par la **forte mobilisation des équipes, des personnes accompagnées et des patients autour des évaluations externes**. « Critères impératifs », « plaintes et réclamations », « évènements indésirables », « patient traceur », « preuve »... De nouvelles procédures et un vocabulaire avec lequel se familiariser, et **une belle réussite** au sein des établissements, services et centres de l'APSI. Toutes nos félicitations et nos remerciements pour la qualité de votre travail au quotidien, largement mise en lumière dans les rapports d'évaluation.

Voici une synthèse des notations par thématiques, réalisée au niveau associatif :



Campagne de sensibilisation : la cybersécurité n'a plus de secrets pour vous

Afin de lutter contre les cyberattaques qui se multiplient dans le secteur de la santé et auxquelles nous pouvons être confrontés, l'APSI s'est inscrite dans une dynamique de prévention et d'anticipation de ces risques en organisant une campagne de sensibilisation interne aux bonnes pratiques de cybersécurité. Cette campagne, destinée à tous les salariés de l'APSI, s'est déroulée durant les mois de mars, avril et mai 2025. Nous vous remercions pour votre participation !

Participation du Relais 94 à la Journée de l'Europe



Depuis 2010, l'Europe est fêtée en mai à travers le dispositif « Le joli mois de l'Europe ». La Journée de l'Europe du 13 mai 2025, organisée à l'Hôtel du Département, avait pour vocation de valoriser l'action de l'Europe dans le Val-de-Marne à travers les actions portées par les différents acteurs institutionnels ou de la société civile et financées par des subventions européennes.

Cette année, la thématique proposée pour cet événement était la suivante : « Les Collectivités Territoriales et l'Europe : du local à l'Europe et de l'Europe au local ».

Le dispositif CONSTRUIT TOIT, bénéficiant d'un cofinancement du fonds Social Européen a été convié à participer à cet événement, par la tenue d'un stand, aux côtés d'autres organismes (Cité des métiers du Val de Marne, ERASMUS, LE PÔLE...), et notre action a été saluée par la vice-présidente du département.

Une partie de l'équipe éducative, un jeune bénéficiaire et la directrice, soutenus par Monsieur CATHOU, Directeur Général de l'APSI, ont pu présenter les actions menées par le dispositif auprès des visiteurs, des élus du Conseil départemental et des élus européens.

Il y a du mouvement au sein du FAM Tamaris...

Un projet fou : partir une semaine en Roumanie

Une résidente du FAM Tamaris est partie une semaine en Roumanie rejoindre des amis qu'elle n'avait pas vus depuis longtemps. Ce projet a été travaillé durant une année entière avec les professionnels du Foyer, et s'est concrétisé courant juin.

La résidente est désormais de retour au FAM, et revient de son voyage ravie et fière de cette réussite.

Voici un bel exemple de projet à priori impensable, mais rendu possible par une détermination sans faille de la résidente, et un travail remarquable de la part des professionnels.



Le Maire de Villejuif convie des résidents pour une interview

A l'occasion de la **Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme**, une dizaine d'adultes en situation de handicap ont joué les apprentis journalistes face au maire de Villejuif : avez-vous des personnes en situation de handicap dans votre famille ? Avez-vous l'intention de vous présenter aux élections présidentielles ? Quel est le dernier film que vous avez vu au cinéma ?

Une rencontre marquante, dont vous pourrez retrouver quelques extraits en cliquant sur l'image suivante :



Information "RH"



Recrutement et mobilité

Nous vous rappelons que les postes à pourvoir au sein des établissements, centres et services de l'APSI sont portés mensuellement à votre connaissance sur les panneaux d'affichage. N'hésitez pas à relayer les différentes offres d'emploi auprès de votre réseau et, si vous êtes intéressé(e) par l'une de ces offres, n'hésitez pas à vous rapprocher des Directions d'établissement concernées.

Cooptation

La Direction Générale a mis en place, depuis le 1er juillet 2024, une procédure de cooptation. Le principe est simple : vous êtes salarié de l'APSI et vous recommandez une personne de votre réseau en tant que candidat sur un poste à pourvoir. Le processus de recrutement se déroule de façon classique, et si la personne cooptée valide sa période d'essai, le salarié « cooptant » et le salarié « coopté » bénéficient d'une prime, dont le montant varie en fonction du type de poste occupé.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la note « La cooptation, une nouvelle modalité à l'APSI », ou vous rapprocher des cadres de votre établissement.

Lancement de la démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Contraintes budgétaires, difficultés de recrutements, évolution des missions des professionnels, environnements de travail qui nécessitent d'être repensés...

Au regard de ces différents constats, l'APSI s'engage dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, pour soutenir la qualité de l'engagement des professionnels et améliorer le bien-être des salariés.

Un comité de pilotage dédié sera constitué à partir du mois de septembre, et une note explicative sera portée à l'affichage.



Nous vous en dirons plus très prochainement !

